

17240 x 280



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale des personnels,
des statuts, de l'organisation administrative
et de l'enseignement spécial

Le Directeur général

Aux chefs des établissements
d'enseignement fondamental,
d'enseignement secondaire et
d'enseignement spécial de la
Communauté française.

N/Réf. : 01/GN/GD

Bruxelles, le 25 novembre 1992

OBJET : Origine des diplômes.

A la demande de Monsieur le Ministre DI RUPO, je vous saurais gré de bien vouloir me renvoyer, pour le jeudi 3 décembre au plus tard, le présent document, complété par l'indication de l'origine des diplômes des membres du personnel de votre établissement relevant des catégories suivantes : personnel directeur et enseignant,
personnel auxiliaire d'éducation,
personnel paramédical,
personnel social et personnel psychologique.

Sont concernés : tous les titulaires des emplois et les remplaçants de longue durée.

Ce document est à renvoyer à la direction générale des Personnels - 123, rue Royale à 1000 Bruxelles - Bureau 402.

À l'avance, je vous remercie.

Le Directeur général,

Georges NOEL.

* * *

REPONSE.

<u>Nom de l'établissement</u>	<u>Secondaire ordinaire</u>	<u>Fondamental ordinaire</u>	<u>Enseignement spécial</u>
Nombre total de membres du personnel concernés			
Diplômés de l'enseignement de la C.F.,			
Diplômés de l'enseign. officiel subventionné, .			
Diplômés de l'enseign. libre confessionnel,			
Diplômés de l'enseign. libre non confessionnel			